



## Société d'histoire de la Rivière-du-Nord (SHRN)

- **FONDATION :** 1965
- **INCORPORATION :** 1981 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
- **MISSION :**  
FAIRE CONNAÎTRE L'HISTOIRE, DIFFUSER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE RÉGIONAL DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, DE PRÉSERVER LE PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE EN FAVORISANT LE TRAITEMENT ET LA CONSERVATION D'ARCHIVES PRIVÉES.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION :** 9 MEMBRES
- **MEMBRES ACTIFS :** 126 MEMBRES
- **EMPLOYÉES**  
1 DIRECTRICE-ARCHIVISTE  
1 TECHNICIENNE EN ARCHIVISTIQUE
- **BÉNÉVOLES :** 25 BÉNÉVOLES
- **SERVICE D'ARCHIVES PRIVÉES AGRÉÉ :** 21 JUIN 2014
- **SIÈGE SOCIAL :** MAISON DE LA CULTURE CLAUDE-HENRI-GRIGNON  
101, PLACE DU CURÉ-LABELLE, BUREAU 203, SAINT-JÉRÔME, J7Z 1X6
- **TERRITOIRES DESSERVIS :** SHRN – MRC RIVIÈRE-DU-NORD  
SERVICE D'ARCHIVES AGRÉÉES - BASSES LAURENTIDES & CŒUR DES LAURENTIDES
- **SERVICES OFFERTS :** CONTRATS DE SAINTE-THÉRÈSE À MONT-TREMBLANT  
SERVICES-CONSEILS EN ARCHIVISTIQUE, GESTION DOCUMENTAIRE, MONTAGE D'EXPOSITION, RÉDACTION, RECHERCHE, REPRODUCTION SONORE ET NUMÉRIQUE, VISITES GUIDÉES
- MEMBRE DES ORGANISMES :** FÉDÉRATION HISTOIRE QUÉBEC  
REGROUPEMENT DES SERVICES D'ARCHIVES PRIVÉES AGRÉÉS DU QUÉBEC  
RÉSEAU DES SERVICES D'ARCHIVES DU QUÉBEC  
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC  
CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES





## NOS RÉALISATIONS

- **Un circuit du patrimoine** – circuit touristique
- **Gardiennne de notre passé depuis 25 ans** – album souvenir, 2006
- **Lancement du nouveau site Internet**, 2012
- **Citation de 10 personnages historiques, 1 événement et 1 lieu** - adopté le 17 juin 2014, Ville de Saint-Jérôme
- **Agrément**, service d'archives privées agréés, 2014
- **Désignation du curé Antoine Labelle, personnage historique** - Loi sur le patrimoine culturel, 2016

## PATRIMOINE

- Sauvegarde de la maison Charbonneau (aujourd'hui bureau d'information touristique des Laurentides)
- Rénovation du Vieux-Palais (aujourd'hui Maison de la culture Claude-Henri-Grignon)
- Maison Prévost, 1987 (aujourd'hui bureaux d'En Scène)
- Salle André-Prévost (Implication dans le dossier du changement de nom)
- Maison Prévost, 2004 (dépréciation de la maison)

## PRISE DE POSITION

- Mémoire – Politique culturelle de Saint-Jérôme
- Mémoire – Consultation publique projet de politique culturelle de Saint-Jérôme
- Mémoire – Sensibilisation au projet d'archives privées agréées
- Diagnostic culturel de la MRC Rivière-du-Nord, consultation publique
- Forum de la communauté, planification stratégique de la Ville de Saint-Jérôme
- Mémoire – Nouvelle politique culturelle du Québec
- Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides - endossement

## DIFFUSION DE NOS ARCHIVES

- Participation à plusieurs séries télévisées et documentaires (Historia, Patrimoine à domicile, Claude Poirier, Les Belles Histoires, etc.)
- Participation à plusieurs livres : Saint-Jérôme, un air fier et hardi, Histoire de Saint-Jérôme, etc.

## COMMÉMORATION

- 175<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Jérôme - Participation aux activités et aux projets des organismes culturels, 2009
- 125<sup>e</sup> anniversaire du curé Labelle - Participation aux activités et aux projets des organismes culturels, 2016
- 150 ans du marché – panneaux historiques, 2013

## ACQUISITION ET TRAITEMENT LOCALE ET RÉGIONALE

- Fonds Famille Prévost – numérisation
- Fonds Mgr Paul Labelle – acquisition
- Fonds Rolland – acquisition
- Fonds Claude-Henri-Grignon – acquisition
- Journaux L'Écho du Nord et Le Mirabel, Les Pays-d'en-Haut/La Vallée - acquisition

## IMPLICATIONS ET COLLABORATION

- 42<sup>e</sup> congrès annuel, Fédération Histoire Québec – participation
- Tournée de consultation régionale 2006/2007, BAQ – participation
- Table de concertation sur les archives privées des Laurentides
- Route « Les Belles-Histoires »- recherche photos pour vidéos, route touristique des Laurentides (2015)

## EXPOSITION

- Expositions patrimoniales – Été 1999 à ce jour
- Le Roi du Nord - participation
- Espace Claude-Henri-Grignon - participation
- Antoine Labelle, l'homme et son œuvre – Musée virtuel du Canada, Histoire de chez nous
- Le Roi du Nord - gestion du transfert de l'espace muséal
- Cimetière de Saint-Jérôme - réalisation d'une application mobile, gestion
- Les chutes Wilson au fil du temps, Entente de développement culturel - réalisation, exposition virtuelle

## MANDATS

- Ville de Saint-Jérôme, Comité de toponymie – gestion et coordination
- Parc régional de la Rivière-du-Nord – Plan de classification et calendrier de conservation, réalisation
- Musée régional d'Argenteuil – formation Archi-log
- Ville de Sainte-Thérèse – analyse pour l'aménagement d'une voûte d'archives
- MRC Pays-d'en-Haut, Comité du patrimoine de Sainte-Agathe-des-Monts, Ville de Mont-Tremblant / SOPABIC – gestion d'archives historiques
- Parc régional de la Rivière-du-Nord et Ville de Saint-Jérôme, MRC des Laurentides – réalisation de panneaux historiques, rédaction et iconographie

Le gouvernement a un devoir de mémoire. Notre devise, « Je me souviens », en fait référence. Afin qu'on n'oublie pas, des organismes se consacrent à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, sous toutes ses formes, et agissent en tant que gardien de la mémoire collective du Québec. Considérant ce qui précède, voici un résumé de nos principales recommandations:

- Reconnaître officiellement le patrimoine, sous toutes ses formes, comme faisant partie intégrante de la culture et comme valeur ajoutée pour notre société;
- Réviser le programme d'aide aux services d'archives privées agréés en accordant des fonds suffisants afin que tous les centres d'archives du Québec, reconnus par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, puissent bénéficier à juste titre d'une subvention au fonctionnement;
- Mettre en place des incitatifs fiscaux pour stimuler la restauration, la réutilisation et la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux (uniques/irremplaçables/identité propre à chaque ville/points de repère essentiels pour raconter notre histoire et témoigner de l'évolution au fil du temps);
- Lancer une campagne de promotion auprès du public sur diverses plateformes afin de les sensibiliser à l'importance de la préservation de notre patrimoine;
- Reconnaître l'implication bénévole dans le domaine de la culture - hommage aux bénévoles – remise de prix – publicité entourant l'événement – témoignage des récipiendaires des prix dans les médias pour stimuler l'implication citoyenne;
- Reconnaître le rôle essentiel des services d'archives privées agréés dans la conservation des fonds et documents d'archives et la sauvegarde de la mémoire collective du Québec et faire en sorte que cette richesse patrimoniale demeure accessible aux citoyens dans leur région;
- Le gouvernement du Québec pourrait privilégier la réhabilitation d'immeubles historiques pour combler ses besoins de locaux et inciterait ainsi, par son exemple, les décideurs publics à réhabiliter ces immeubles plutôt que de les démolir.



## INTRODUCTION

Le patrimoine - dont les archives – émane de la culture en même temps qu'il la nourrit. Les archives, éléments primordiaux de la « mémoire des peuples », constituent un instrument privilégié pour soutenir le développement durable. À la fois preuves, témoignages et sources de renseignements, elles documentent la vie des sociétés.

Dans le récit des rêves, des échecs et des luttes que forme l'histoire, locale et régionale, c'est tout un pan de l'histoire du Québec que l'on découvre.

## PRINCIPES

### A. Le caractère essentiel de la culture

*La culture est porteuse de sens, d'identité et de valeurs; elle est aussi un vecteur de démocratie, d'enracinement, de dialogue interculturel et de cohésion sociale*

La culture est écrite dans l'histoire. À travers *les archives*, les valeurs passées sont inscrites et elles sont essentielles pour tisser des liens avec le présent et mieux comprendre les valeurs d'aujourd'hui.

Les témoignages matériels toujours présents dans les villes et villages tels qu'une église, un ancien Palais de justice, un cimetière suscitent l'intérêt d'une population en quête de sens. C'est une porte d'entrée vers la recherche qui nous propulse vers l'avenir.

Bien que la technologie nous apporte de nouveaux outils, l'innovation et la créativité résultent de la connaissance et du savoir. Le patrimoine est porteur de l'identité culturelle qui ne reste pas figée au passé.

Les archives racontent notre histoire, tout ce qui peut nous éclairer, nous ouvrir à l'autre. La compréhension de l'histoire permet le dialogue interculturel, de ce fait, la cohésion sociale.

La mémoire inscrite dans les archives est vitale pour une société. On peut donner un sens à travers la recherche historique ou la présence d'un bâtiment appartenant au passé.

Afin de conserver les archives dans leur région de création, il est essentiel que les services d'archives privées agréés soient soutenus et puissent s'acquitter adéquatement de leur rôle de gardien de la mémoire collective.

En mettant à la disposition de la communauté nos archives, nous contribuons à la réalisation de multiples projets culturels sous diverses formes et dans toutes les sphères d'activités confondues.



## **H. La recherche d'équité**

*La politique culturelle vise un accès équitable à la production et aux ressources culturelles pour tous : équité entre les générations, sur l'ensemble du territoire, entre les hommes et les femmes de toute génération. Cette recherche d'équité prend en compte l'intérêt des générations futures.*

Les documents d'archives n'ont de valeur que par l'accessibilité et l'exploitation qui peut en être faite. Leur disponibilité dans leur milieu de création contribue à la mise en valeur de notre patrimoine archivistique régional. Cette richesse patrimoniale doit demeurer accessible aux citoyens dans leur milieu afin de leur permettre d'y participer en ajoutant de nouveaux documents ou par leurs témoignages et leurs récits de vie au bénéfice des générations actuelles et futures.

Les services de proximité qu'offrent les services d'archives privées agréés et les liens que ces organismes tissent avec leur communauté sont essentiels.

Avec l'immigration qui augmente, c'est important de susciter un sentiment d'appartenance à travers la connaissance de notre culture et de notre histoire afin d'intégrer chaque citoyen pour qu'il puisse contribuer à notre culture, à l'identité de sa région et au développement de sa communauté.

Il faudrait également privilégier les projets culturels qui permettent de faire un pont entre jeunes, moins jeunes et aînés en vue de décloisonner les générations.

## **Thèmes**

### **1 - La culture dans une perspective de développement durable**

#### Question n° 3

*Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs, et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local)?*

En reconnaissant officiellement le patrimoine, sous toutes ses formes, dans la nouvelle politique culturelle et en lançant une campagne de promotion, cela incitera les autres secteurs, et ce, à tous les paliers d'intervention à en tenir compte pour leur propre politique et adopter des mesures concrètes qui témoignent de cette reconnaissance.

Dans une optique de développement durable, il faut également mettre en place des incitatifs afin de récupérer et de restaurer les bâtiments existants plutôt que de les démolir et d'en construire des nouveaux.

Le gouvernement du Québec pourrait privilégier la réhabilitation d'immeubles historiques pour combler ses besoins de locaux et inciterait ainsi, par son exemple, les décideurs publics à réhabiliter ces immeubles plutôt que de les démolir.



Les nouveaux projets de loi devront être compatibles avec la politique culturelle en termes de développement durable.

Question # 5

*Comment accroître les synergies et les partenariats entre les administrations publiques et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc.?*

Bien entendu, le partenariat et la concertation entre toutes les instances seraient à privilégier. Tout un chacun a un apport à donner vers une vision commune. Avec le manque de ressources financières provenant de toutes parts, *chacun tire sur sa couverture* et travaille en vase clos. Le manque d'argent a donc un impact sur le manque de temps et de volonté et les instances deviennent hermétiques. C'est ce que nous avons constaté en tentant de rejoindre les jeunes dans les écoles pour leur faire découvrir la richesse archivistique, historique et patrimoniale de notre région.

Des mesures incitatives du ministère visant la consommation culturelle et favorisant le partenariat dans le milieu scolaire seraient une avancée majeure pour la diffusion de l'histoire régionale et l'utilisation des archives comme source première d'information.

Dans un contexte économique difficile, on voit bien souvent la culture comme étant une dépense inutile. Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle et en cette période d'ouverture sur le monde, il est temps de voir autrement. Il en est de la responsabilité du ministère de la Culture et des Communications de changer cette mentalité et de faire la promotion de la culture, sous toutes ses formes, afin d'inciter les autres catégories d'acteurs à participer à des projets culturels.

**2 - L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante**

Question # 8

*Comment assurer le financement des contenus où partage et gratuité sont roi?*

Puisque l'accessibilité et la diffusion du patrimoine culturel constituent le but ultime de l'identification, du traitement et de la conservation des archives, il est important de considérer cette diffusion dans le cadre du monde des technologies de l'information.

La construction d'une inforoute reflétant notre culture fait appel de plus en plus aux archives comme contenu.

Nous souhaitons que des mesures de soutien à la numérisation des documents historiques et à la création d'un réseau informatisé de diffusion des archives soient mises à la disposition des services d'archives privées agréés qui n'ont pas les moyens de prendre le virage numérique afin de leur permettre de diffuser une partie de leurs archives et de faire connaître leur histoire.

Nous diffusons présentement du contenu numérique de moindre qualité (basse résolution) afin de préserver nos sources de revenus éventuelles faisant en sorte que notre culture locale et régionale n'est pas disponible dans un potentiel optimal.

À la vitesse où évolue la technologie, il faut disposer de ressources adéquates pour assurer la préservation à long terme de l'information contenue dans les documents électroniques. La conservation des archives numériques représente un défi majeur pour les petits organismes.

À ce propos, nous souhaitons que la nouvelle politique culturelle favorise les initiatives multidisciplinaires visant à identifier et à mettre en place les conditions nécessaires à la préservation à long terme de la valeur probante des documents électroniques afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle de biens patrimoniaux.

### **3 - Le rapport du citoyen à la culture**

#### Question # 17

*Comment encourager et reconnaître davantage l'engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie?*

Bien des organismes culturels existent grâce au soutien de nombreux bénévoles. Toutefois, il faut reconnaître que l'offre décroissante de bénévolat est répartie entre un nombre considérable d'organismes.

De cet état de fait résulte une grande précarité en ce qui a trait à la pérennité de nombreux organismes culturels qui participent à la vitalité économique et touristique de toutes les régions du Québec.

À ce propos, la nouvelle politique culturelle devrait faire l'objet d'une campagne de publicité auprès du public sur diverses plateformes afin de faire la promotion de la culture sous toutes ses formes et inciter les citoyens à s'impliquer dans leur communauté en faisant du bénévolat.

Il faudrait également reconnaître l'implication bénévole dans le domaine de la culture - hommage aux bénévoles – remise de prix – publicité entourant l'événement – témoignage des récipiendaires des prix dans les médias pour stimuler l'implication citoyenne.

Des incitatifs fiscaux devraient être prévus pour encourager davantage la philanthropie dans le domaine culturel.



Question n° 18

Comment améliorer la responsabilisation des citoyens à l'égard du patrimoine?

Il faut que les citoyens sentent que c'est important pour le ministère de la Culture et des Communications. Que le patrimoine, sous toutes ses formes, est considéré dans la nouvelle politique culturelle comme étant une valeur ajoutée pour notre société.

Le gouvernement du Québec pourrait sensibiliser la population à l'importance de la préservation de notre patrimoine dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Il pourrait démontrer de façon tangible son intérêt pour le patrimoine en privilégiant la réhabilitation d'immeubles historiques pour combler ses besoins de locaux.

Il faudrait également susciter l'intérêt des citoyens pour le patrimoine par le biais de campagnes de sensibilisation sur diverses plateformes - souligner l'importance pour les citoyens de s'approprier leur patrimoine - démontrer par des exemples concrets l'impact de l'implication citoyenne – souligner les bons coups – donner des exemples tangibles de réussites qui ont été réalisées grâce à l'implication de la communauté. Il faut que les citoyens se sentent interpellés pour réaliser que le patrimoine c'est la responsabilité de tout un chacun.

À la manière de la SAAQ, faire une campagne de publicité en simulant la démolition d'une église, d'une école, d'un cimetière touchant aux cordes sensibles d'une population pour les sensibiliser et les inviter à s'impliquer dans la protection du patrimoine et s'engager en tant que bénévole et protecteur du patrimoine.

Ou une émission de télévision telle que « *Des Racines et des Ailes* » qui glorifie la culture, les arts et le patrimoine et développe, par conséquent, un sentiment de fierté et d'appartenance.

En offrant du temps d'antennes aux services d'archives privées agréés qui viendrait présenter un document d'archives, raconter une tranche d'histoire locale, une initiative de sauvegarde du patrimoine bâti et inciter la population à faire don de leurs archives au lieu de les jeter.

Mais malgré tout cela, la meilleure façon d'assurer la protection de notre patrimoine c'est en offrant des incitatifs financiers qui encourageraient la réutilisation viable de bâtiments historiques et en mettant sur pied des programmes de subvention pour la revitalisation des centres-villes afin de faire de notre patrimoine bâti un levier de développement économique.



## 7 - La gouvernance et le financement

### Question n° 36

*Quelle amélioration le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place? Comment les améliorer?*

Que des mesures soient prises afin que les services d'archives privées agréés du Québec soient traités de façon équitable et disposent tous d'une subvention dans le cadre du programme de soutien aux services d'archives privées agréés à partir du moment où ils sont reconnus et remplissent les critères d'agrément.

Cette subvention au fonctionnement est essentielle pour nous permettre de nous acquitter des responsabilités qui incombent à notre statut de centre d'archives agréé.

Il existe trente-sept services d'archives privées agréés au Québec dont cinq sont reconnus, mais ne sont pas subventionnés, dont la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord qui a reçu son agrément en juin 2014.

Notre compétence et notre professionnalisme sont reconnus par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mais les fonds ne sont pas disponibles pour nous offrir le soutien qui accompagne habituellement cette reconnaissance. Pourtant, nous desservons un territoire (les Basses-Laurentides et le cœur des Laurentides) qui connaît un des plus hauts taux de croissance démographique au Québec.

Par souci de justice et d'équité, nous demandons au ministre de remédier à la situation sans plus attendre.

Le gouvernement du Québec devrait avoir recours à une meilleure répartition des sources de financement dans l'ensemble des régions du Québec au prorata de la population afin d'atteindre l'équité quant à l'utilisation des programmes existants. Une meilleure répartition des sources de financement entre les grandes et petites institutions serait également à privilégier. Après tout, ce sont les petites institutions qui sont les plus près des citoyens et qui peuvent grâce à ce lien de proximité susciter leur intérêt, leur implication et leur engagement auprès de leur communauté.



Question n° 37

*Est-ce que les missions et le fonctionnement de nos organismes d'intervention et de soutien, y compris, le ministère de la Culture et des Communications et ses sociétés d'État, sont toujours aussi pertinents après deux décennies? Quels ajustements seraient nécessaires?*

Le soutien de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est essentiel pour les services d'archives privées agréés. Mais comme les ressources financières sont limitées, voire diminuées d'année en année, cette institution ne peut nous offrir plus de soutien.

À ce propos, l'enveloppe budgétaire pour le soutien au traitement des archives est de 15 000\$ pour les régions de Laval, Laurentides et Lanaudière. Également, le soutien au fonctionnement des services d'archives privées agréés n'a pas été augmenté depuis 1990. Tant que BAnQ ne disposera pas de ressources financières additionnelles, la situation des services d'archives privées agréés demeurera précaire.

Il faudrait également que les différents programmes de subvention soient plus inclusifs eu égard aux archives et au patrimoine.

Question n° 38

*Comment faire progresser le partenariat du gouvernement du Québec avec les municipalités en matière culturelle? Cette relation peut-elle être repensée au profit de nouveaux modèles de partage de responsabilités?*

A priori, il est essentiel de maintenir les partenariats déjà existants, dont les ententes de développement culturel entre les municipalités ou les MRC et le MCCQ, dans une formule de quote-part au prorata de la population.

Quant aux nouveaux modèles de partage de responsabilités, il est primordial qu'ils soient accompagnés également d'un partage financier. Le gouvernement du Québec a remis aux municipalités le pouvoir de protéger la culture et le patrimoine parce qu'elles sont plus près de la population. Mais avec toutes les coupures budgétaires, en bout du compte, il reste très peu d'argent d'investi dans le patrimoine et de consacré aux organismes d'intérêt patrimonial et culturel.

Question n° 39

*Comment favoriser une diversification des sources de financement de la culture? Devrait-on envisager la création de nouveaux incitatifs fiscaux? Les mesures fiscales actuelles sont-elles toujours pertinentes?*

Compte tenu du contexte d'austérité auquel les organismes sont confrontés, les demandes de commandites et de partenariat sont nombreuses et les choix s'avèrent difficiles et se font souvent au détriment de la culture.



Par conséquent, il serait intéressant d'envisager un incitatif fiscal qui permettrait d'inclure une possibilité d'abattement fiscal pour les entreprises privées et les individus qui soutiennent les petits organismes culturels de la même manière que pour les dons de charité sur le formulaire d'impôt provincial.

Il faut également penser à mettre en place des incitatifs fiscaux pour stimuler la restauration, la réutilisation et la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux (uniques/irremplaçables/identité propre à chaque ville/points de repère essentiels pour raconter notre histoire et témoigner de l'évolution au fil du temps). Des crédits d'impôt visant à stimuler la philanthropie seraient à envisager.

Question n° 40

*Comment soutenir adéquatement les innovations, l'entrepreneuriat culturelle et la relève?*

Il faut maintenir et même accroître le pouvoir d'intervention des municipalités et des MRC en leur donnant les moyens et les outils nécessaires pour pallier à l'abolition des conférences régionales des élus (CRE) et des centres locaux de développement (CLD). Ils doivent jouer un rôle accru puisqu'ils connaissent très bien leur milieu et sont les mieux placés pour soutenir adéquatement les innovations, l'entrepreneuriat culturel et la relève.

**CONCLUSION**

Les archives constituent une composante à part entière du patrimoine culturel du Québec.

Il est urgent que, dans le partage des responsabilités dans la constitution du patrimoine archivistique, le Gouvernement du Québec accorde au secteur des archives la même attention qu'il donne aux secteurs plus visibles, comme les musées.

Pour ce faire, il doit redresser la situation actuelle de sous-financement des services d'archives privées agréés afin de dynamiser le développement du patrimoine archivistique et reconnaître le rôle essentiel des services d'archives privées agréés dans la conservation des fonds et documents d'archives et la sauvegarde de la mémoire collective du Québec.

Il ne faut pas oublier également de reconnaître notre patrimoine, pierres angulaires de notre identité, de notre mémoire et de notre sens d'appartenance, qui a bien besoin d'amour.

Les organismes établis bénéficient d'une bonne visibilité qui leur permet d'obtenir du financement. Par contre, les petits organismes, malgré le fait qu'ils soient très impliqués dans leur milieu et offrent des services de proximité aux citoyens et à la communauté, peinent à obtenir du financement.



Consultation publique – Renouveau de la politique culturelle du Québec –  
Mémoire présenté par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

---

Par conséquent, il est primordial de les soutenir suffisamment afin qu'ils puissent demeurer dans leur région respective et faire en sorte que le patrimoine soit mis en valeur et protégé pour le bénéfice des générations actuelles et futures.



Suzanne Marcotte

Présidente

Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

101, place du Curé-Labelle, bureau 203

Saint-Jérôme, Québec J7Z 1X6

[courriel@shrn.org](mailto:courriel@shrn.org)

[www.shrn.org](http://www.shrn.org)

